

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 Hors du DÉP^t : — » 6 » 11 » 20
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 23 Juin.

Nous trouvons dans le Temps les renseignements qui suivent. Ils sont conformes à toutes les indications personnelles que nous recevons de Paris :

On assure que dans l'entourage du maréchal on se montre peu flatté du concours que le gouvernement est obligé de demander au groupe bonapartiste, et peu fier de la forme que les députés de l'appel au peuple donnent à leur adhésion. Les dernières séances de la Chambre ont attiré à ce point de vue les véritables amis du président de la République.

Le zèle maladroit des journaux officieux rejette impudemment le scandale sur l'attitude de la gauche; mais comment soutenir un tel paradoxe en présence des interruptions constatées par le compte-rendu sténographique et en présence surtout du fait du groupe bonapartiste ne laissant parler M. Jules Ferry que sur les prières du cabinet?

Ajoutez que la modération, la fermeté, l'esprit politique des gauches ont produit la plus vive impression sur l'esprit du maréchal, qui commencerait à se demander s'il n'eût pas mieux valu s'entendre avec la Chambre actuelle que de se trouver dans trois mois vis-à-vis de cette même Chambre retrempee, fortifiée, augmentée peut-être.

Il n'y aurait là que des regrets probablement superflus, mais qui n'en seraient pas moins significatifs.

Simple remarque.

M. de Fourtou a déclaré que le Gouvernement, aux élections prochaines, désignerait les candidats qui lui sont agréables.

On ne peut prendre meilleure précaution dans l'intérêt des électeurs.

En effet, désigner aux électeurs les candidats agréables, c'est leur désigner les candidats à écarter.

Ils n'y manqueront pas.

(France.)

Prévisions légitimistes.

L'Union paraît chercher à dégager sa responsabilité dans l'aventure dissolutionniste. « Le parti royaliste, dit l'Union, a une vie propre, en dehors du Parlement, où nos amis usent de la liberté de leurs jugements, sans porter atteinte à la liberté des nôtres. » Ayant jeté ce blâme indirect sur les ministères royalistes, l'Union, qui résume le droit de dire « la vérité » déclare que « sur le terrain choisi par le ministère la lutte lui paraît mal engagée. »

L'Union n'en marchera pas moins à côté du maréchal parce que, selon ce journal, « M. de Mac-Mahon a voulu se mettre à la tête de la contre-révolution qui commence. »

Le journal royaliste continue ainsi : « La crise électorale qui se prépare s'ol-

fre à nous avec le caractère d'une gravité tout exceptionnelle. Parmi ceux qui nous y mènent, nul n'oserait indiquer une issue.

Après ce compliment à l'adresse de ceux qui « nous mènent » l'Union ajoute, ce qui semblera peu rassurant, « que la crise ne sera définitivement ouverte que par le vote du Sénat en faveur de la dissolution. »

Cette crise, dont on nous menace, s'annonce-t-elle du moins comme bien-faisante pour le pays, ou comme rassurante pour les conservateurs? Telle n'est pas l'opinion du journal royaliste.

Notre conviction, fondée sur des considérations de politique générale, est, dit l'Union, que dans les conditions actuelles, la dissolution est une aventure.

Faire appel à la France sans savoir ce qu'on lui demande, ou, si on le sait, sans oser le lui dire, c'est vouloir s'exposer à être vaincu.

On le voit, la défaite du cabinet Fourtou-Brogie ne paraît pas moins probable à l'Union qu'à nous-mêmes.

Ce journal, qui a promis de dire toute la vérité, ne dissimule pas non plus que, par quelques-unes de ses déclarations, en contradiction manifeste avec le but qu'il poursuit, le gouvernement « éveille des défiances et laisse soupçonner, à tort ou à raison, certaines affinités avec un parti qui, pour renverser la République, a coutume de lui jurer fidélité. »

Nous n'ajouterons rien à ces réflexions du plus autorisé des journaux royalistes. Il est seulement à noter que la plupart des légitimistes, de province les approuvent formellement.

(Temps.)

SÉNAT.

Séance du 20 juin.

Le rapporteur de la commission de dissolution, M. Depeyre, a lu son travail, qui consiste à répéter la déclaration de M. de Fourtou, qui répétait elle-même, naturellement le Message.

M. Depeyre a expliqué ensuite que la commission avait eu à examiner la question d'opportunité et de nécessité de la dissolution.

La minorité contestait cette nécessité et cette opportunité. La majorité a partagé l'opinion du Maréchal et a reconnu que, dans cette circonstance, le président de la République usait dans un intérêt général incontestable de la prérogative qu'il tient de la Constitution.

La commission a donc invité le Sénat, par l'organe de son rapporteur, M. Depeyre, à émettre un avis conforme à la proposition du président de la République.

L'urgence, réclamée par M. le duc de Broglie, a été déclarée, et il a été ensuite décidé que la discussion sur les conclusions du rapport de M. Depeyre ne s'ouvrira que le lendemain.

Séance du 21 juin.

M. Victor Hugo. — Messieurs, un conflit a éclaté entre deux pouvoirs. Il appartient au Sénat de les départager.

Aujourd'hui le Sénat va être jugé, et aujourd'hui le Sénat va être jugé. (Applaudissements à gauche.) Car, si au-dessous du gouvernement il y a le Sénat, au-dessus du Sénat il y a la nation.

Jamais situation plus grave ne s'est produite. Il dépend du Sénat de pacifier la France ou de la troubler. Si vous pacifiez la France, vous rassurez l'Europe. Si vous troublez la France, vous agitez le monde. Le Sénat va faire sa preuve. (Mouvement.) Le Sénat va aujourd'hui sauver le Sénat. (Bruit.)

L'occasion est unique, vous ne la laisserez pas échapper. Il y a des publicistes qui doutent que le Sénat soit utile. Prouvez que le Sénat est nécessaire. (Très-bien ! à gauche.) La France est en péril, venez à son secours. (Nouvelles approbations sur les mêmes bancs.)

Le passé donne quelquefois des renseignements utiles. De certains attentats, que l'histoire n'oublie pas, ont des reflets sinistres qui éclairent les événements possibles. (Mouvement.)

Les crimes qui sont derrière nous, on croit les voir devant nous; il y a parmi vous, messieurs, des hommes qui se souviennent : se souvenir c'est prévoir. (Très-bien ! à gauche.)

M. Victor Hugo, dont nous venons de donner les premières paroles, a occupé assez longtemps la tribune.

M. Jules Simon lui a succédé. Il s'est efforcé de démontrer, en citant les votes et les faits, que le ministère renversé n'avait jamais eu une politique radicale, et que la Chambre des députés était accusée sur de simples prétextes sans qu'il soit possible de rien préciser contre elle.

Il a rappelé la lettre que le Maréchal lui avait adressée, le 16 mai, pour se plaindre du vote de la proposition Cunéo d'Ornano, et du vote relatif à la publicité des séances des conseils municipaux. Cette lettre est, en effet, le point de départ de la crise actuelle. On connaît l'histoire de ces deux votes.

La cause qui a dicté l'arrêt de mort du ministère, a dit M. Jules Simon, dicte aussi l'arrêt qui condamne la Chambre des Députés; elle aussi tombe parce qu'elle est républicaine comme nous l'élections, parce qu'elle est, comme nous l'élections, fidèle au régime parlementaire. Voilà les deux principes ennemis qu'on frappe en nous. Mais qu'allez-vous donc faire? Et d'abord, qui êtes-vous? Quels sont vos titres pour vous imposer à cette nation? Vous qui avez osé dire que vous étiez 1789 et que la Chambre, c'était 1793 — 1793, cette Chambre? Et vous, les défenseurs de 1789! Non, non, cela n'est pas! vous ne pouvez pas dire: Nous sommes des parlementaires! Non! vous n'êtes pas républicains! Non! vous n'êtes pas des libéraux, cela vous est interdit à jamais!

M. de Broglie a longuement répondu à M. Jules Simon. Il a été éloquent, sans

indiquer néanmoins aucun point de vue nouveau. Son argumentation a été la même que celle de M. de Fourtou.

La séance a fini à 8 heures du soir par un discours de M. Bèranger, qui place cet homme si modéré et si respecté au premier rang de nos orateurs parlementaires. M. Bèranger a eu de ces sentences courtes que tout le monde répète déjà, quand il disait par exemple : « Savez-vous ce qu'a fait le 16 mai? il a exaspéré les modérés, il a calmé et rassuré les violents. Ceux-là prendront pour programme, quoi, vos discours. » Il a donné des détails saisissants sur les agissements inqualifiables de certains préfets. Mais où M. Bèranger a été le plus pressant, le plus accablant, c'est lorsque, s'adressant aux ministres, il leur a dit : « Vous vous retirerez si vous êtes vaincus, vous l'avez dit; mais nous, nous, le Sénat que vous avez entraîné, que deviendra-t-il, abandonné par vous dans les périls que vous aurez déchainés et qu'il sera seul à supporter? » Et, dans une touchante péroraison, il a adjuré le Sénat, au nom de ce que nous avons de plus cher au monde, au nom de la patrie, de ne pas voter la dissolution.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 21 juin.

M. Cochery lit un rapport relatif à la perception des quatre contributions directes de 1878 et concluant au rejet. La commission pense qu'au cas de dissolution, le gouvernement aura le temps de convoquer une nouvelle Chambre, qui pourra voter le projet avant le 15 août. Le pays réclame une prompt solution de la crise. La Chambre ne peut pas donner au gouvernement le moyen de la retarder.

M. Caillaux, ministre des finances, insiste sur la nécessité de voter cette loi avant la séparation de la Chambre. Il demande une discussion immédiate. Si le vote n'a pas lieu, il y aura impossibilité pour les conseils généraux de régler leurs budgets pendant la session d'août. Il est impossible de réunir la nouvelle Chambre à temps pour voter la loi avant le 15 août. Fût-ce possible, il serait impossible d'adopter l'argument du rapport. Aux termes de la loi, — la Constitution est formelle, — le président de la République a trois mois pour convoquer les électeurs. La Chambre ne peut pas restreindre ce délai constitutionnel. Le gouvernement n'a pas usé de tous les délais, mais il entend se servir, dans la mesure qu'il jugera utile, de ceux que la loi lui donne encore. Si les services publics sont mis en souffrance, la responsabilité n'incombera pas au gouvernement.

M. Gambetta répond que les difficultés qui se présentent démontrent que le gouvernement a pris ses mesures sans maturité, avec une précipitation compromettante. C'est la prorogation qui est la cause de la gêne du gouvernement. La question est de savoir si dans l'état de conflit ouvert, il n'est pas loyal de faire

résoudre ce conflit par le suffrage universel le plus tôt possible. M. Gambetta insiste sur la possibilité de réunir la nouvelle chambre à temps pour permettre la réunion en temps utile des conseils généraux à l'époque ordinaire. Si donc on ne veut pas peser sur le suffrage universel, on fera les élections en juillet, et on trouvera une commission du budget qui fera voter les quatre contributions directes. Qu'on consulte la France, et elle remettra toutes choses dans leur ordre régulier. (Très-bien ! à gauche.)

Le ministre répond que si M. Gambetta n'a pas toujours eu la même hâte pour consulter le suffrage universel, ce gouvernement a hâte de le consulter et est convaincu que le suffrage universel fera justice des accusations portées contre lui. Le gouvernement se préoccupe seulement des budgets départementaux et communaux. C'est uniquement dans cet intérêt que la chambre devrait voter la loi.

M. Raoul Duval demande si les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux auront lieu avant ou après la session d'août.

Le ministre des finances refuse de répondre à cette question, dont il n'a pas été prévenu. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision; il avait le devoir d'attendre la décision du Sénat sur la dissolution. Le ministre insiste pour la discussion immédiate du projet sur les quatre contributions.

M. Gambetta réplique.

M. Raoul Duval dit que si les élections des conseils généraux ont lieu en juillet, le temps manquera pour les élections législatives.

M. Reille, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, déclare qu'en présence des termes de l'ordre du jour voté mardi, lequel met en suspicion les intentions du gouvernement, le ministre ne répondra pas à cette question.

M. Gambetta dit que ces paroles justifient la défiance de la Chambre et du pays.

La Chambre, par 364 voix contre 160, repousse la discussion immédiate du projet sur les quatre contributions.

ORIENT

La dépêche suivante a été adressée au Journal des Débats :

Vienne, 20 juin.

« On s'attend, d'ici à quelques jours, à la mobilisation d'une partie de l'armée autrichienne pour occuper les frontières de la Transylvanie et de la Serbie, en vue de protéger de ce côté les intérêts de l'empire austro-hongrois. Les généraux de Rodich et de Mollinary ont été appelés à Vienne afin de recevoir des instructions à ce sujet. »

Divers bruits venus de Constantinople font craindre que la Serbie ne rompe la paix qu'elle a conclue avec la Turquie.

D'un autre côté, les Turcs ont remporté une série d'avantages sur les

Monténégrins, dont la situation est grave au point de vue militaire et au point de vue politique. Le sort du petit Etat monténégrin peut affecter non-seulement les opérations de guerre mais encore quelque chose de plus s'il est vrai, comme le dit la dépêche de Vienne citée plus haut, que l'Autriche prépare une mobilisation en Croatie et en Transylvanie.

En Asie, Moukhtar-Pacha a reculé, de l'aveu d'une dépêche de Constantinople, qui ne manque pas d'ajouter, d'ailleurs, que c'est pour mieux recevoir les Russes.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Nous avons dit, samedi dernier :

« Le *Courrier du Lot* garde toujours le même silence sur les votes de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour en faveur de la proposition Canéo et de la publicité des séances municipales. Le plus curieux de l'histoire sera que, très-certainement, ces trois honorables seront soutenus par M. de Fourtou, après la dissolution. Quel joli spectacle nous aurons ! » Le *Courrier du Lot* reproduit nos paroles, mais en supprimant toute la première partie, c'est-à-dire qu'il cite la conclusion sans faire connaître les prémisses. Nous devons donc constater encore une fois que l'organe bonapartiste refuse de publier les votes émis par MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour, contre le maréchal de MacMahon, en compagnie de MM. Duportal, Naquet, Barodet, etc.

Mais ce qui est édifiant, c'est que, à propos des *trois honorables*, le *Courrier du Lot* nous dit qu'il compte bien en avoir quatre aux prochaines élections. En d'autres termes, la feuille de la dynastie chère aux Prussiens, nous annonce la future victoire à Figeac du candidat bonapartiste, M. de Turenne, qui, disons-le en passant, ne descend pas du grand Turenne. Entendez bien cela, Messieurs les légitimistes, orléanistes et catholiques purs du département du Lot : Il y a quatre collèges, et les bonapartistes les veulent tous les quatre !... C'est ainsi qu'ils comprennent la fameuse union conservatrice. Tout pour eux, rien pour vous.

Du reste, nous avons la douce con-

solation que M. de Turenne en sera pour ses frais électoraux. Le parti légitimiste et l'ancien parti orléaniste, qui ont quelque influence dans l'arrondissement de Figeac, ne voteront pas pour lui, sauf deux ou trois exceptions que nous regrettons profondément. Quant aux autres arrondissements, nous nous bornerons à dire que les bonapartistes vendent la peau de l'ours avant de l'avoir tué. L'ours qu'ils guettent aujourd'hui s'appelle *suffrage universel* : il est démuselé.

Enfin, le *Courrier du Lot* consent à ouvrir la bouche, pour nous entretenir de ses... assertions au sujet de l'Exposition de 1878. Il s'exprime ainsi :

Le *Courrier du Lot* a dit que, après les fiasco successifs des Expositions de Vienne et de Philadelphie, il y avait à craindre pour celle de Paris un résultat analogue. Le *Courrier* a dit que dans l'état présent de l'Europe, dans l'incertitude de l'extension que peut prendre, malgré tous les efforts, la lutte entre la Russie et la Turquie, il lui paraissait peu probable que ces deux empires d'abord, en état de guerre, pussent matériellement songer à une œuvre pareille ; que, de leur côté, l'Egypte, l'Angleterre, l'Autriche et les Etats slaves, menacés plus ou moins d'être entraînés dans le conflit, pourraient bien se désintéresser également du concours.

Eh bien ! le *Courrier du Lot* ne veut pas encore avouer. Voici en effet ce qu'il avait dit (numéro du 21 février 1877) :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, A MESURÉ TOUTE L'ÉTENDUE DU COUP QUE PORTE A CETTE EXHIBITION INTERNATIONALE L'ABSTENTION PROBABLE DES ÉTATS-UNIS, DE L'AUTRICHE, DE LA SUISSE, DE LA SUÈDE ET DE L'ALLEMAGNE.

Au moment où ces lignes, destinées à effrayer les campagnes, étaient publiées, voici quelle était la situation :

Non-seulement l'Autriche avait accepté, mais elle avait voté 600 mille florins au lieu de 200 ;

Non-seulement l'Angleterre avait accepté depuis sept à huit mois, mais le prince de Galles, héritier de la couronne, présidait assiduellement à tous les travaux préparatifs ;

Non-seulement la Suisse avait accepté, mais elle se disposait à doubler la somme pour les frais de sa participation.

Allons, allons ! vous n'empêchez pas la vérité de pénétrer dans nos laborieux cantons. Il n'est plus une

commune où l'on ne sache aujourd'hui, que la propagande bonapartiste a tout fait pour entraver les affaires. Elle est la première cause du marasme dont nous continuons à souffrir, de Cahors à Cazals, de Lalbenque à Puy-l'Évêque.

L'incident suivant, rapporté par le *Journal officiel*, s'est produit pendant le discours de M. Léon Renault :

M. le baron Dufour. On n'a pas voulu vous donner un ministère !

M. le président. Monsieur Dufour je vous rappelle à l'ordre. (Interruptions bruyantes à droite.)

M. le baron Dufour. Si on vous avait donné un portefeuille vous ne tiendriez pas le langage que vous tenez aujourd'hui ! Murmures sur divers bancs au centre et à gauche.)

M. le président. Monsieur Dufour, je vous rappelle à l'ordre pour la seconde fois.

M. Léon Renault n'a rien répondu, imitant en cela la conduite de M. Jules Simon, interrompu à peu près de la même façon, le 1^{er} février dernier, par M. le baron Dufour.

Nous laissons aux électeurs de Gourdon le soin d'apprécier la tenue de leur représentant et le silence de M. Léon Renault.

La quinzième liste de la souscription ouverte dans le diocèse de Toulouse pour l'Université libre qui va être fondée dans cette ville augmente de 24,365 fr. le montant des souscriptions recueillies dans la Haute-Garonne, et porte le total à ce jour de ces souscriptions à 869,631 fr.

Dans cette quinzième liste nous voyons figurer l'Association des Pères de famille pour une somme de 21,000 fr., dans laquelle se trouve comprise l'offrande de 10,000 fr. faite par une congrégation et celle de 5,000 fr., représentant le tiers d'une souscription de 15,000 fr. offerte par M^{me} la comtesse de Mesnard et M^{lle} de Mesnard, et applicable aux diocèses de Toulouse, Montauban et Carcassonne.

Voici au surplus la récapitulation que nous fournissons nos confrères catholiques de Toulouse :

Toulouse,	869,631 fr.
Albi,	242,315
Auch,	44,600
Montauban,	51,338
Carcassonne,	36,365
Cahors,	16,750
Total,	1,260,999 fr.

Il n'est encore venu aucune liste de souscription des diocèses dont les noms suivent : Agen, Aire, Bayonne, Mende, Pamiers, Perpignan, Rodez et Tarbes.

part de vos observations ?

— Elles sont contradictoires, dit un de ses collègues.

— Patauge ! patauge ! dit un autre à voix basse.

— Cependant, objecta Franck... Et il allait continuer, quand un des médecins se détacha tout à coup du groupe et marchant vers le docteur :

— Monsieur, lui dit-il d'une voix ferme et sonore, vous avez dit ce que je pensais ; nous cherchons tous ici la vérité, et c'est pour cela que je vais vous dire les symptômes que vous désirez connaître.

A cette voix, Franck avait tressailli. Celui qui venait de parler n'était autre en effet que son inconnu de la veille.

Tout le monde s'était retourné en même temps vers ce personnage ; mais il ne fit paraître aucun embarras et soutint avec une assurance inébranlable et un demi-sourire marquois les regards étonnés qui l'enveloppaient.

— Voici donc ce qui s'est passé, poursuivit imperturbablement le mystérieux docteur : il y a environ deux heures que M^{lle} Sylvia de Compans a commencé à éprouver un malaise général. Elle était triste, des larmes involontaires inondaient

Concours d'admission à l'École polytechnique.

Les candidats pour l'admission à l'école polytechnique sont informés que les compositions de la 1^{re} série auront lieu les 28 et 29 juin, et celles de la 2^e série les 2, 3 et 4 juillet, dès sept heures du matin, dans les villes ci-après désignées, savoir : Alger, Amiens, Angers, Besançon ; Bordeaux où se rendront les candidats de la Charente ; Brest, Caen, Clermont où se rendra un candidat de la Haute-Loire ; Dijon ; Douai où se rendra un candidat du Pas-de-Calais ; Grenoble, La Flèche, Lille, Lorient ; Lyon où se rendront les candidats de la Haute-Savoie ; Marseille où se rendront les candidats du Var ; Montpellier, Moulins, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Poitiers, Rennes ; Reims où se rendra un candidat de l'Aube ; Rouen, Toulouse ; Tours où se rendra un candidat de Loir-et-Cher ; Versailles.

Le candidats qui ont été reconnus admissibles au concours de 1876, ou à un concours antérieur, sont dispensés des compositions de la première série et n'auront dès lors à se présenter qu'à partir du 2 juillet.

On écrit de Moissac :

« Un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, d'une mise soignée, porteur d'une somme de 200 fr. environ, d'une montre en or et d'un portefeuille vide de papiers, a été retiré du canal du Midi, le 19 mai, après y avoir séjourné une dizaine de jours.

Le médecin, appelé à vérifier l'état du cadavre, a déclaré après examen que la mort, selon toutes probabilités, ne pouvait être attribuée à la violence et qu'elle était le résultat, ou d'un suicide ou d'un accident. »

Le Roussillon de Perpignan, apprend que pendant l'orage du 17 juin, qui a été général, la foudre a frappé en mer une chaloupe montée par trois hommes et un jeune mousse, entre Banyuls-sur-Mer et Cerbère ; le mousse seul a été sauvé.

A Saint-Félix-d'Amont, la foudre est tombée sur deux maisons et a causé quelques dégâts. Une femme a été blessée aux deux jambes et est restée évanouie pendant quelque temps.

La foudre est aussi tombée sur le Mas-Pardès, au territoire d'Argeles-sur-Mer, et a tué une vache et un veau, appartenant au sieur Joseph Santène.

Le *Journal d'agriculture pratique*, parlant de l'exposition hippique qu'on avait eu l'heureuse idée d'orga-

ses yeux. Elle voulut être seule. Tout à coup elle a poussé des cris, comme un appel de détresse. On est accouru, on l'a mise au lit. Une sorte d'ivresse s'est emparée d'elle et elle avait un rire convulsif qui épouvantait M. de Compans et faisait rire M. Octave Gaudin.

— Je croyais qu'elle avait ses vapeurs, dit le jeune dandy.

— Alors, M^{lle} Sylvia a éprouvé une contraction dans tous les muscles du corps ; la colonne vertébrale s'est redressée, les bras s'agitaient sous les couvertures du lit. Cet accès n'a été que momentané ; le calme s'est rétabli, puis, au bout de quelques minutes, est venu un deuxième accès, la respiration était accélérée. Les accidents ont cessé subitement et la respiration s'est ralentie. Mais tenez, continua l'inconnu en tirant sa montre, il est sept heures trente-cinq minutes, dans trois secondes un nouvel accès va se manifester.

Et notre personnage avait fléchi la voix en prononçant ces paroles.

Franck, qui avait été le seul à les entendre, tout entier à la science et au cas qui se présentait, n'avait pas remarqué ce qu'il y avait de singulier dans ces prévisions de l'inconnu.

niser à Montauban, à l'occasion du concours régional, émet les réflexions suivantes :

« On se demande en vain quelles objections on peut faire à l'admission de cet animal, surtout lorsque l'on voit l'énorme quantité d'animaux de basse-cour plus ou moins utiles, plus ou moins extraordinaires qui y sont admis. En tout pays, le cheval est un produit agricole, dans beaucoup de pays il est le principal moteur agricole dans notre région il n'est pas, il est vrai, employé d'une manière générale à la culture, mais il sert à transporter le cultivateur avec ses produits jusqu'au marché voisin. Il a enfin une nécessité si absolue et si pressante de favoriser et de développer sa production, que nous croyons que c'est faire acte de patriotisme que de réclamer pour lui une large place dans les concours subventionnés par l'Etat. »

L. BARTHET.

Par ces chaleurs caniculaires, on est exposé aux troubles gastriques, aux dérangements intestinaux. Le défaut d'appétit est assez commun, on se force pour manger, on a recours aux mets excitants, aux légumes, aux fruits, on boit avec excès, et, au lieu de s'améliorer, les digestions deviennent de plus en plus lentes et laborieuses. Il en résulte du ballonnement, des renvois, jusqu'à des vomissements, des coliques, de la diarrhée, et c'est ainsi qu'en se forçant à manger sans appétit, pour acquiescer des forces, on les perd de plus en plus.

En pareil cas, un léger purgatif, comme 20 à 30 grammes de sulfate de magnésie ou de sulfovinat de soude, pris le matin à jeun, dans une ou deux tasses de bouillon aux herbes, suffit pour rétablir les fonctions digestives, mais le plus sûr est de ne pas forcer l'estomac et de ne pas boire avec excès. Des sueurs abondantes en résultent, qui augmentent encore la prostration, l'affaiblissement.

On ne saurait trop se mettre en garde, par ces temps de chaleur torride, contre les effets de la brusque dilatation que subit le gaz des siphons à eau de seltz, lorsqu'on les fait passer sans transition d'une cave fraîche et humide à l'air extérieur, surchauffé par un soleil ardent. C'est dans ces conditions que se produisent les explosions dont on signale, chaque jour, les tristes conséquences. Voici un nouvel exemple qui nous touche de près :

Avant-hier, à l'usine Bernardin, à Paris, un de ces appareils a fait explosion et un morceau de verre à été

Il s'approcha vivement de Sylvia et prit le bras ; le pouls était fréquent et régulier. Toutefois, au contact du médecin, la jeune fille éprouva une commotion électrique, comme si un courant galvanique eût parcouru ses membres.

Il y eut dans tous les corps une contraction que le lit en éprouva des secousses, puis le thorax devint immobile et la respiration cessa entièrement.

Franck se redressa comme épouvanté. Une sorte d'éclair subit illumina ses yeux, il porta la main à son front où une sueur soudaine vint perler.

Il était pâle, presque autant que le malade qu'il fallait sauver.

— Ma fille est perdue, s'écria le banquier qui suivait d'un œil avide les moindres mouvements du jeune docteur.

— Sylvia ! Sylvia ! soupira Gaudin en se balançant sur la pointe de ses bottes. Les docteurs rivaux se touchèrent du coude.

Franck n'écoutait et ne voyait plus que Sylvia !

Et comme poussé par je ne sais quel instinct magnétique, il se pencha vers la jeune fille et entr'ouvrit ses lèvres. Une éruption milliaire couvrait la langue, les lèvres étaient bleues, tout annon-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

23 juin 1877. (18)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

II

LE MAL INCONNU

Tel était le petit pantin vivant que M. de Compans avait donné pour époux à sa fille.

Franck n'eut pas le courage de le haïr, et c'est presque avec une sorte de compassion qu'il retourna vers le lit où gisait la pauvre fiancée.

Toutefois le choc qu'il avait reçu des paroles d'Octave l'avait violemment rejeté dans la réalité. — Il s'était subitement établi en lui-même une réaction énergique qui avait neutralisé l'émotion dont il était envahi. — Le calme lui était re-

projeté dans l'œil d'un employé, qui a dû être aussitôt transporté à l'hôpital civil. L'organe est fort compromis, mais on ne perd pas tout espoir de le sauver.

Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* de jeudi :

Nos prévisions n'ont pas été trompées. Un temps splendide a favorisé les courses, qui de leur côté n'ont pas été moins belles. Encore M. de Nexon a fait la vole des premiers prix.

A vrai dire, nous n'en sommes nullement surpris. Il n'est pas possible de présenter des chevaux — nous ne dirons pas plus beaux et mieux faits, car il n'y a pas des perfections plus grandes, — mais des chevaux mieux préparés et ayant mieux atteint leur *stammum* d'entraînement.

Dans le prix de l'*Hippodrome*, *Timbale* est arrivée 1^{re} battant *Invo-cation* à M. Guestier, 2^e et *Nab II* à M. Fould, 3^e.

Mais toute l'attention était portée sur le prix principal de 3,000 fr. qui allait être couru par l'élite des chevaux engagés. Quatre d'entre eux se sont présentés au poteau. Il s'agissait d'une distance à parcourir de 3 kilomètres environ.

Dès le début, *Satrape*, à M. de Nexon, a pris la tête, et quels qu'aient été les efforts d'*Haquenée*, à M. Fould, 2^e, et de *Darius*, à M. Vanteaux, 3^e, pour le rattraper, il a constamment maintenu son train et est arrivé premier d'une encolure. Cette course a été saisissante.

Quoique l'intérêt qui s'attachait à la troisième course du prix de la ville de Montauban, fut moins grand que celui des précédentes épreuves, ce prix n'a pas été cependant moins bien couru que les autres.

Trois chevaux se sont présentés sur la piste. Tout d'abord, *Cascade*, à M. d'Espous, à pris la corde, suivie par *Tivoli*, à M. Guestier, et par *Fitz-Marengo*, à M. de Nexon. Jusqu'au dernier tournant, cet ordre a été suivi, *Cascade* et *Tivoli* se disputant la corde; mais au dernier tournant, *Fitz-Marengo* a, dans quelques foulées, distancé ses adversaires et est arrivé ainsi premier, suivi de *Tivoli* et de *Cascade*.

Amateurs et sportsmen se souviendront longtemps de ces trois courses.

Accroissement de la population en Europe.

L'*Officiel* a publié un intéressant tableau du mouvement de la population dans tous les Etats de l'Europe, pendant la période de 1872

à 1875 inclusivement. Hélas! nous y trouvons un motif de tristesse pour la France, qui n'occupe que le sixième rang, c'est-à-dire le dernier rang entre les grands Etats quant aux chiffres bruts, et qui serait encore inférieure aux plus petits Etats, si l'on établissait une proportion entre les chiffres de l'accroissement et ceux de la population totale.

L'augmentation pour la Russie est de 862,000 âmes;

Pour l'Allemagne, de 504,000 âmes;

Pour les Iles-Britanniques, de 414,000 âmes;

Pour l'empire d'Autriche, de 230,000 âmes;

Pour l'Italie, de 170,000 âmes.

La France qui a environ dix millions d'habitants de plus que l'Italie, n'a vu croître, pendant ce laps de temps, sa population que de 138,000 âmes.

Nous lisons dans plusieurs journaux la note suivante :

« Le conseil d'Etat vient d'adopter le projet de réorganisation de l'ouvrier en France, d'après lequel les primes seront à l'avenir fixées ainsi qu'il suit : 80 francs pour un loup ou une louve; 40 francs pour un louveteau; 100 fr. pour une louve pleine, et 200 fr. pour un loup ou une louve ayant attaqué l'homme. »

Il existe, en effet, un projet de loi portant aux chiffres énoncés ci-dessus les primes pour les loups, mais nous croyons que ce projet de loi n'a encore reçu aucune sanction légale et que, par conséquent, les chiffres des primes sont toujours les mêmes.

Les insulations sont fort à craindre, en ce moment, et les précautions ne sont pas superflues.

Le coup de soleil se produit lorsque, par une raison quelconque, la transpiration cutanée n'est pas assez active pour s'opposer à l'échauffement en quelque sorte indéfini des parties insolées. Ce phénomène peut amener des congestions cérébrales et la mort presque instantanée.

Le danger ne provient pas tant de l'élévation absolue de la température que de la rapidité de la transition qui s'opère lorsqu'on sort brusquement d'un endroit froid et ombreux pour passer en plein soleil.

On lit dans la chronique scientifique de la *Patrie* :

« Le pain de sucre est fortement battu en brèche et il chancelle sur sa base. On a fini par s'apercevoir que cette denrée gagnerait infiniment, à

beaucoup d'égards, à se présenter sous une forme plus logique et plus commode que celle dont la tradition se perpétue dans les raffineries.

Il paraît que la fabrication du sucre en tablettes, en plaques régulières, comme on en fait déjà surtout à l'étranger depuis un certain temps, se répand assez rapidement. Il y a des machines spéciales en activité, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, pour mouler le sucre sous une forme commode, pratique, rendant cette denrée facile à emmagasiner sans perte de place, facile à casser et à débiter de toute façon.

Il suffit d'avoir cassé du sucre quelquefois dans sa vie pour savoir combien sont gênants et mal compris ces morceaux de pains arrondis et fuyant sous les coups, et pour s'intéresser à cette réforme dont on se moquera peut-être; mais, pour mon compte, ce sera vraiment un progrès, si petit qu'il soit. »

On lit dans la *Gazette du Languedoc* du 18 :

La quantité de pluie tombée depuis hier matin, cinq heures, jusqu'à aujourd'hui lundi, cinq heures du matin, est de 115 litres par mètre carré de surface; c'est le maximum que nous ayons observé à Toulouse depuis plus de cinquante ans. La plus forte journée de pluie après celle-ci a été celle du dimanche 7 juillet 1872, qui n'a donné que 83 litres.

Une lettre de Lunel, reproduite par tous les journaux, était venue rendre l'espoir aux propriétaires de vignes phylloxérées; on assurait que des vignobles abandonnés et qu'on croyait perdus sans retour par suite des atteintes du puceron ravageur, s'étaient remis à pousser et à promettre des fruits. Mais M. G. Bazille, de Montpellier, est venu faire justice de ces fausses alertes.

Ce savant viticulteur, dans une lettre, trop longue pour être reproduite à cette place, écrite au directeur du *Journal Vinicole*, raconte qu'il a pu vérifier lui-même l'exagération et la fausseté de ces allégations : « Il a pu arriver, dit-il, qu'une souche très-phylloxérée dont les sarments, l'été dernier, avaient seulement 7 à 8 centimètres de long ne présentant plus au maudit insecte une nourriture sur ses racines à peu près entièrement décomposées, ait été momentanément abandonnée par le phylloxera et qu'elle ait pu, en mai, développer des sarments de vingt centimètres. Cette première pousse

s'est vite arrêtée, l'ennemi était là qui s'est hâté de s'emparer des nouvelles radicales formées. »

Cette même lettre de M. Bazille apprécie les rapports qui sont parvenus à la Société d'agriculture de l'Hérault sur l'emploi du sulfure de carbone. Les résultats sont, paraît-il, loin d'être satisfaisants, soit que la dose du sulfure fût trop forte, soit que le pal injecteur ait été trop rapproché de la tige de la souche : c'est évidemment un agent très-énergique que le sulfure de carbone, mais difficile à maîtriser et dangereux pour l'opérateur.

Les travaux de l'exposition universelle marchent toujours avec la plus grande activité. 2,300 ouvriers sont répartis sur les différents chantiers. On fait en ce moment des travaux de terrassement pour l'établissement de 12 kilomètres de chemin de fer, destinés à desservir les différentes parties du Champ-de-Mars. Le tiers environ des charpentes métalliques est posé. Les entrepreneurs de plafonnage et de chevonnage sont tous à l'œuvre. La couverture de la grande galerie des machines, située, parallèlement à l'avenue Labourdonnaye, est commencée et déjà on pose le vitrage. Il en est de même du bâtiment qui longe l'avenue Suffren. M. Mauduit, chargé d'établir les conduites d'eau, a posé déjà des tuyaux dans tous les sous-sols qui sont du côté de l'avenue Labourdonnaye. Au Trocadéro, les progrès sont aussi rapides. On a posé hier la première fermeture en fer pour la grande galerie de l'aile droite. On s'occupe des terrassements de la cascade et des voies ferrées destinées au transport des terres de déblai. On continue la pose des charpentes en fer sur la galerie de la terrasse du pavillon central et on va terminer bientôt l'escalier de service de la rotonde. Les divers travaux d'agrandissement et d'embellissement de la place du Trocadéro se poursuivent toujours et on a commencé d'autre part à abaisser le niveau actuel du quai de Billy, pour permettre le passage sous les ponts de communication, qui seront établis entre les deux parties de l'exposition. L'état sanitaire continue à être très-bon, malgré les chaleurs. Chaque jour, il est distribué par homme un litre d'une boisson tonique, composée de rhum et de gentiane.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 16 au 23 juin.
Naissances.
Vizon, Joseph, Grande Chartreuse.
Duperrin, Modeste, rue Darnis.
Delmas, Ernest, rue Donzelle.

paraissait à jamais éteinte.
— L'asphyxie est complète, dit Franck, la liqueur ne pourra agir.

— Vous vous trompez, docteur, reparait vivement l'inconnu, l'asphyxie n'est qu'apparente.

— Mais que faire ?
— L'insufflation ! dit encore son interlocuteur, qui après ce mot, laissa le jeune docteur et disparut.

Cependant une lueur divine avait éclairé le front de Franck.

L'inconnu avait dit vrai, tout n'était pas perdu, Sylvia pouvait encore être sauvée.

Alors, et comme s'il eut été réellement animé d'un esprit surnaturel, il se pencha ardemment sur le visage de la jeune fille, et de ses lèvres puissantes il lui souffla la vie avec l'air de ses poumons.

Cette opération, qui demande beaucoup de patience et de persévérance de la part du médecin, augmentait singulièrement l'émotion qui agitait notre jeune docteur. Comment ne pas frémir en effet, et n'être pas en proie à des tressaillements profonds, à se tenir ainsi séparé par un souffle seulement de deux lèvres adorées, desquelles on n'espérait jamais approcher,

et mieux encore l'upas-antiar.
— Eh ! qu'importe ? dit Franck avec impatience.

— Il importe beaucoup, si vous connaissez les symptômes de ce poison, vous devez aussi en connaître l'antidote.

— Que dites-vous ?
— Vous n'avez donc jamais vécu chez les sauvages du Java.

— Jamais.
— Tout s'explique alors, car, si vous les aviez fréquentés comme moi, jeune homme, vous sauriez qu'il suffit de quelques gouttes de cette liqueur pour sauver la victime atteinte de l'upas-upas.

Et, en disant ces mots, l'inconnu glissa doucement dans la main de Franck un flacon qui contenait un liquide d'un blanc jaune.

Le jeune docteur, jeté dans une sorte de trouble par les événements bizarres auxquels il se trouvait subitement mêlé, sentait sa volonté se détendre et céder aux inspirations que lui communiquait l'inconnu. Il prit donc le flacon qui lui était offert, et, après hésitations, il l'approcha des lèvres de Sylvia.

Celle-ci était immobile et ne donnait aucun signe de vie. Le thorax n'avait pas repris son mouvement et la respiration

avait une asphyxie imminente.
— Franck poussa un cri terrible.

— Qu'y a-t-il ? s'écria le père haletant et bouleversé.

— Il y a, dit Franck...
— Il y a qu'il faut se taire, lui dit rapidement et à voix basse l'inconnu qui lui serrait la main à le broyer. Et se tournant en même temps vers les assistants :

Pardon, messieurs, le docteur Franck désire qu'on élargisse le cercle des curieux.

— En effet... balbutia Franck malgré lui, dominé et fasciné.

Le banquier fit aux assistants un signe d'imploration, et les domestiques, le jeune Gaudin, les docteurs et M. de Compans lui-même laissèrent un large espace vide autour du lit de la malade.

Quand tout le monde se fut éloigné, Franck jeta un regard éperdu à son interlocuteur :

— Mais elle se meurt ! s'écria-t-il avec désespoir.

— Nous avons encore quelques minutes.
— Cette jeune fille est empoisonnée !
— A qui le dites-vous... puisque c'est moi qui ai versé le poison ? reprit l'inconnu avec un calme effrayant.

Franck se rejeta en arrière. — Son cœur battait à tout rompre. — Il était épouvanté, terrifié !

III
LE BOOM-UPAS

— C'est moi qui ai versé le poison, répéta-t-il après une seconde de silence.

— Mais c'est un poison terrible !
— Il est mortel...
— Et vous dites cela avec un calme qui me glace... Ne savez-vous donc pas qu'il s'agit de Sylvia, et que, si elle meurt, je vous tuerais.

— Enfant, répondit l'inconnu toujours impassible, la douleur vous égare; revenez à la raison.

— Eh ? que parlez-vous de raison, quand cette jeune fille est là mourante sous nos yeux.

— Ainsi, interrompit l'inconnu, vous connaissez le poison dont elle est dévorée !

— Sans doute.
— C'est un médecin que je parle.
— Mais c'est le fameux toxique de Java, le boom-upas.

— Boom-upas, c'est le nom vulgaire, son nom scientifique, c'est l'upas-tiéut,

Mariages.
Sentenat, Armand et Labatut, Jeanne.
Décès.
Launet, Pierre, 47 ans, Ile St-Georges.
Mazières, M., 57 ans, rue Portail-au-Vent.
Mercadier, L., 6 mois, rue des Boulevards.
Pagès, R., soldat au 85^e de ligne, 22 ans.
Bondy, Pauline, 73 ans, Place St-James.
Bourdie, Jeanne, 13 mois, rue Dougue.

CALENDRIER DU LOT. — Juin.

JOURS	FOIRES.
24 Diman.	
25 Lundi.	Comiac, Aujols, Caniac, Gignac.
26 Mardi.	Concorbès.
27 Mercur.	Cazals.
28 Jeudi.	Soturac.
29 Vend.	Grézels, Floirac.
30 Samedi	Gigouzac, Promilhanes, Gourdon.

Lunaisons du mois de Juin.
 ☉ D. Q. le 4, à 5 h. 20 du matin
 ☾ N. L. le 11, à 2 h. 42 du soir.
 ☉ P. Q. le 18, à 6 h. 34 du matin.
 ☾ P. L. le 25, à 5 h. 02 du soir.
 Les jours croissent de 20 m.

AVIS

Le 16 du mois courant, jour de foire de Praysac, il a été perdu un portefeuille, contenant deux mille cinq cent francs : six cent francs en billets de banque et le reste en valeurs.

Prière à celui qui l'aurait trouvé de s'adresser au bureau du *Journal du Lot*. Bonne récompense.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 23 juin, 12 h. du soir.

Hier le Sénat a voté la dissolution par 149 voix contre 130.

Les nouvelles de Londres annoncent une grande activité pour les armements maritimes. Une certaine inquiétude règne dans le monde politique et financier anglais.

Bourse de Paris

Cours du 23 Juin.
Rente 3 p. %..... 69.60
— 4 1/2 p. %..... 99.75
— 5 p. %..... 105.70

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 22 Juin	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.060 »	3.060 »
Crédit foncier....	615 »	615 »
Orléans-Actions...	1.035 »	1.037 50
Orléans-Obligations.	335 »	334 »
Suez.....	665 »	662 50
Italien 3 %.....	70 »	69 95

Ici cependant la science paralysait un peu l'amour de Franck, qui, au premier contact s'était vu près de défaillir, se sentait peu à peu envahi par un sentiment d'un ordre plus élevé.

La situation était déjà presque changée complètement.

L'effet ne tardera pas d'ailleurs à se produire, selon l'espoir qu'il en avait conçu.

Les poumons de Sylvia, dont le toxique avait arrêté le jeu, se soulevèrent sous l'influence de l'air que Franck faisait arriver dans les canaux de la respiration.

L'appareil, qui n'était qu'engourdi pour ainsi dire, reprit faiblement sa marche.

Les muscles du corps offrirent un peu moins de tension; puis la bouche s'entrouvrit et livra passage à un soupir qui était l'effet du premier fonctionnement des poumons.

Il fallait saisir ce premier moment, et Franck ne le laissa pas échapper.

Jugeant donc la minute opportune pour faire usage du spécifique dont il était muni, il en versa aussitôt quelques gouttes sur les lèvres de la fille du banquier.

(A suivre).

